

AA177

PERFECTIONNEMENT

1 jour 7 heures

922 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Analyser les causes exonératoires de la RC

Maîtriser la jurisprudence

OBJECTIFS

- Analyser les notions de force majeure, de fait d'un tiers et de faute de la victime lors de la mise en cause d'un assuré ou d'un tiers pour :
- S'exonérer de sa responsabilité
- S'opposer aux arguments de la partie adverse

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. FORCE MAJEURE

1. Analyser la notion de « force majeure » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets de la force majeure
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

B. FAIT D'UN TIERS

1. Analyser la notion de « fait du tiers » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets du fait d'un tiers
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

C. FAUTE DE LA VICTIME

1. Analyser la notion de « faute de la victime » et ses éléments constitutifs
2. Comprendre les effets de la faute de la victime
3. Appliquer aux sinistres RC des professionnels

PUBLIC

- Confirmés dans les fonctions de :
- Rédacteurs règlement de sinistres responsabilité civile
- Rédacteurs règlement de sinistres défense pénale recours

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. AA041 - AA051

POINTS FORTS

Le formateur délimite, en s'appuyant sur la doctrine et la jurisprudence, les critères juridiques des causes exonératoires de responsabilité. Pour chaque notion seront développées les règles juridiques applicables, leurs conditions de mise en œuvre et les évolutions jurisprudentielles. Les stagiaires s'entraîneront à résoudre des exercices pratiques.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

21 novembre 

Disponible en régions sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.